

VILLEBON AVEC VOUS

La rue des Maraîchers : bientôt une rue du XXI^e siècle où tout le monde aura sa place

Depuis plusieurs années, les voies de circulation et les espaces de stationnement des différents quartiers de Villebon-sur-Yvette sont progressivement reconfigurés, en concertation avec les habitants, afin que l'espace public soit rénové mais aussi et surtout mieux partagé entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Ainsi, depuis 2014, plusieurs quartiers ont fait l'objet de réunions publiques et de mise en œuvre d'une réorganisation : les Yvettes, la Basse Roche, le Centre-ville, le quartier Suisse, le secteur Casseaux-Bouleaux, les Coteaux, le hameau de Villiers, ainsi que le secteur Foulons-Bas de la Ferme.

Dans ce cadre, la rue des Maraîchers a connu, en 2015 et 2016, de premiers réaménagements importants, avec l'élargissement du virage à l'entrée du quartier de la Roche, l'ouverture du parc de stationnement gratuit de la Haute-Roche et la création du verger pédagogique Villa Bona.

Depuis octobre 2020, c'est désormais une reconfiguration globale de l'ensemble de la rue qui est engagée.

Les contraintes sont de taille. En effet, cette voie a été conçue au siècle dernier en priorité pour les automobilistes. Ce choix pouvait se comprendre à l'époque, dans la mesure où il s'agit de l'unique axe traversant de la commune, sur lequel passent en moyenne 6.000 véhicules par jour, essentiellement aux heures de pointe, parmi lesquels se trouvent les bus, les cars scolaires mais aussi les engins agricoles de nos maraîchers locaux. Toutefois, les temps ont changé et une meilleure place doit être donnée aux autres usagers de l'espace public, en particulier les piétons et les cyclistes.

Dans ce contexte, la Ville et la Communauté Paris-Saclay (CPS), qui est la collectivité compétente en matière de voirie, ont défini trois objectifs à atteindre dans le cadre du réaménagement global de la rue des Maraîchers :

- améliorer la sécurité, par un meilleur partage de l'espace entre les différents usagers, sans oublier la rénovation de l'éclairage public ;
- renouveler le patrimoine, par la reconstruction de la chaussée en utilisant des matériaux favorisant une réduction du bruit et des vibrations, ainsi que par la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées enfouis sous la chaussée ;
- améliorer le confort, par la végétalisation et l'implantation de mobiliers de repos et la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus.

Une fois ces objectifs généraux fixés, la CPS a, au cours de l'automne 2020, adressé à tous les Villebonnais un document de quatre pages présentant les enjeux du projet et ouvert, conformément à la réglementation, une concertation sous la forme d'une boîte aux lettres électronique pour recueillir les avis ainsi que d'un registre à la mairie de Villebon-sur-Yvette et au siège de la CPS. Près d'une centaine de Villebonnais ont ainsi apporté leurs contributions.

En plus de cette concertation imposée par la loi, la Ville a obtenu de la CPS que soit constitué un groupe de projet associant les élus de Villebon-sur-Yvette – majorité comme minorité –, les services techniques de la Ville et de la CPS, le bureau d'études en charge de la conception des travaux, les opérateurs de bus, l'association « Mieux se déplacer à bicyclette », le Vélo Club de Villebon, l'association d'assistantes maternelles « Les Pe-

tites Bouilles villebonnaises » ainsi que les associations de parents d'élèves « CAP 91 » et « PEEP ». Depuis octobre 2020, ce groupe de projet se réunit régulièrement pour débattre de manière très libre sur chaque détail concret du projet (sens de circulation, configuration des virages, emplacement des traversées piétonnes et des arrêts de bus, types d'aménagement pour les cycles, etc.) et suivre l'évolution des travaux.

À la faveur de ce dialogue exemplaire entre élus, techniciens, associations, riverains et usagers de la voie, un consensus se dégage peu à peu sur les différents sujets en débat, y compris les plus délicats, et le projet se précise. En parallèle, la Ville se mobilise dès à présent auprès de la CPS pour qu'à l'issue des travaux, les itinéraires de bus repassent par la rue des Maraîchers et que les actuelles déviations ne soient pas maintenues.

Ainsi, d'ici l'été 2022, la rue des Maraîchers deviendra enfin une rue du XXI^e siècle, où chacun aura sa place : les piétons – y compris les personnes à mobilité réduite et les parents avec poussettes – pourront traverser la moitié de Villebon à pied sur un trottoir d'au moins 1,40 mètre en continu sur le côté amont (numéros pairs) de la chaussée, les cyclistes pourront évoluer en meilleure sécurité grâce à des bas-côtés aménagés et des « sas » aux feux tricolores, et les automobilistes pourront continuer de circuler, à vitesse réduite.

Le moment venu, ces aménagements seront prolongés dans la rue des Casseaux, dans le cadre de l'extension du centre-ville sur les terrains de la Direction générale de l'armement (DGA), toujours en concertation avec les habitants.

Dominique Fontenaille, Victor Da Silva, Nathalie Plumail, Patrick Batoufflet, Michèle Boulanger, Romain Millard, Dominique Rousseau, Patrick Faure, Olivia Lucas, Mohamed Dehbi, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehoussel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Dominique Forcade, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi.
www.villebonavecvous.net